

Montréal, le 16 novembre 2012

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À :                    Tous les participants**

**Objet :              Demande relative à un projet d'injection de biométhane produit par  
la ville de Saint-Hyacinthe  
Dossier de la Régie : R-3824-2012**

---

La Régie de l'énergie accuse réception de la correspondance de Gaz Métro du 12 novembre 2012 demandant le déplacement des dates d'audience des 28 et 29 janvier 2013 fixées par la décision D-2012-149 rendue dans le dossier mentionné en titre.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie acquiesce à cette demande et fixe l'audience dans ce dossier **aux 30 et 31 janvier 2012.**

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as